



Mairie de Siaugues-Sainte-Marie

Place Claude-Pierre-Favard  
43300 Siaugues-Sainte-Marie  
Téléphone : 04 71 74 21 42  
Email : mairie.siauguestemarie@wanadoo.fr

## ARRETE N°2026/22

### Portant autorisation de l'occupation du domaine public Du 05/05/2026 au 26/05/2026 - routes barrées Limagne

Le Maire de la Commune de SIAUGUES SAINTE MARIE

Vu le Code de la Route et notamment les articles R110-1, R110-2, R411-5, R411-8, R411-18 et R411-25 à R411-28,

Vu la demande de travaux de l'entreprise FAURIE - ZA Laprade – 86 Allée des Rochettes -43700 BLAVOZY concernant des travaux de sécurisation de l'Alimentation en Eau Potable,

Considérant qu'il y a lieu de régler la circulation à Limagne dans le but de sécuriser la circulation pendant la durée des travaux fixée à **3 semaines** sur la période **du mardi 05/05/2026 - 8h00 au mardi 26/05/2026 – 18h00**.

#### ARRÊTE :

**Article 1 :** Durant **3 semaines** sur la période **du mardi 05/05/2026 - 8h00 au mardi 26/05/2026 – 18h00** la circulation et le stationnement seront interdits comme indiqué dans les plans ci-joints.

**Article 2 :** La signalisation ainsi que sa maintenance seront à la charge de l'entreprise FAURIE.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur

**Article 4 :** Monsieur Le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Siaugues, le 05/05/2026

Le Maire,

R.PAYS



Annexe arrêté 2026/22

